



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Vendredi 12 Avril 2024 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Vendredi 12 Avril à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre – Secrétaire de Séance

ETAIT EXCUSE :

Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental
-----------------	-----------------------------------

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Vendredi 12 Avril 2024 à 10 H

=====

VI - RÉSULTAT D'APPELS D'OFFRES

A - FOURNITURE DE GAZ PROPANE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS

Pour donner suite à la validation de l'autorisation de lancement du marché de fourniture de gaz propane et exploitation des installations le 9 juin 2023, Val de Berry a lancé une consultation (lot unique).

La date limite de réception des offres était fixée au 1^{er} février 2024.

L'analyse des offres a été effectuée par CDC CONSEIL.

La commission des marchés s'est réunie le 16 février 2024.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu de la réception d'une seule offre, le représentant du Pouvoir Adjudicateur, sur avis de la commission d'appel d'offres, a choisi de déclarer fructueux le lot unique. L'offre retenue est la suivante :

LOT	Nom du candidat	Montant de l'offre retenue (options incluses)	Critères d'attribution		TOTAL
			Note de prix/60 pts	Note valeur technique/40 pts	
1	PRIMAGAZ	604 479,81 € HT	60,00	40	100

Par conséquent, le lot unique a été attribué à PRIMAGAZ.

Je vous remercie de prendre bonne note de cette décision.

DELIBERATION

Les membres du Bureau prennent acte de cette décision concernant l'attribution du marché de fourniture de gaz propane et d'exploitation des installations à la société PRIMAGAZ pour un montant de 604 479,81 € HT.

.....
Le Secrétaire de Séance,
Thierry CHATELIN

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme
Bourges, le 17 avril 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE